

DIVERS-CITÉ

Bulletin municipal de Cendras

N°253 Avril 2019

Bal de la Saint Valentin



SOMMAIRE

- P2 Edito.
- P3-4 Agglo d'Alès.
- P5 Vide-greniers du 8 mai-Cirque Rouge-Musiques traditionnelles-Concert chorale Terra Mémoriam.
- P6 Anniversaire d'une centenaire-Cérémonie du 19 mars-Sécurité.
- P7 Cirque rouge en résidence-LSR-Ouverture d'un nouveau local de vie-Elections européennes .
- P8 Ecole de Malataverne-Inscriptions écoles.
- P9 CCAS.
- P10 Les travaux dans la commune.
- P11-12-13 Budget 2019
- P14-15 Les frelons asiatiques-les animations à Biosphéra.
- P16 Le Centre Socioculturel Lucie Aubrac.
- P17 La Médiathèque.
- P18-19 Les Infos sur les associations.
- P20 Agenda/Pratique

Mairie de Cendras. ☎ 04 66 30 40 72. 📠 04 66 30 48 91.

Mail : mairie-cendras@wanadoo.fr - Facebook : Mairie de Cendras

Horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.



Le terrible incendie a failli détruire le chef-d'œuvre de l'esprit et de l'histoire qu'est Notre-Dame. La vue de la flèche de cet édifice sacré et consacré, national et universel, se brisant et puis s'effondrant sur elle-même, a touché les plus endurcis.

Son édification fut une œuvre collective persévérante, réunissant architectes, ouvriers, artisans, bâtisseurs, pour ciseler un joyau de l'art gothique. Héritée du temps des cathédrales, elle constitue un lieu important pour les chrétiens. Plus généralement, elle occupe une place singulière dans nos imaginaires, magnifiée par Victor Hugo, qui en faisait un lieu d'asile au centre d'un Paris populaire. Elle fut le témoin emblématique de longs siècles d'Histoire. Aujourd'hui la voici dévastée par les flammes, nous laissant profondément tristes et affligés. Si son incendie provoque autant d'émotion dans le monde entier, c'est parce qu'elle émergeait au patrimoine de toute l'humanité. C'est la raison pour laquelle sa reconstruction sera l'un des défis des années à venir.

Mais il faut également, et avec urgence, reconstruire le dialogue social, cimenter la fracture sociale, éteindre l'incendie de l'indifférence, bâtir des ponts entre les peuples au lieu de construire des murs de mépris, protéger les services publics des flammes de l'austérité, faire tomber le mur des inégalités, se battre contre le réchauffement climatique et sauver la biodiversité.

L'indignation, la colère, la tristesse doivent nous étreindre également en pensant aux milliers d'humains qui meurent de faim dans le monde au XXI^e siècle, pour les migrants qui fuient la guerre et se noient dans la Méditerranée par dizaines de milliers sans que l'Europe ne réagisse, pour tous nos concitoyens en difficulté qui ne trouvent pas de travail, et même pour ceux qui travaillent, mais qui n'arrivent pas à vivre dignement. Longue est la liste des raisons qui devraient nous faire lever chaque matin et dire « ce n'est plus possible ! ».

Notre pays doit s'engager à construire, pierre après pierre, une société plus juste, plus solidaire, plus durable, plus humaine où l'argent n'est pas roi.

L'Europe, quant à elle, peut nous paraître bien loin-

taine, mais influence énormément notre quotidien du fait de ses directives et décisions qui sont retranscrites pour grande partie dans nos lois françaises. Aussi, le 26 mai prochain, la question se posera : de quelle Europe voulez-vous ? celle de l'argent ? ou celle de l'humain ?

Tout est fait pour nous faire croire que nous devrions faire un choix entre une intégration européenne de plus en plus libérale ou une désintégration nationaliste. En France, certains tentent de réduire le débat politique des élections européennes entre les « pro-» et les « anti-» UE. Mais il existe une alternative : celle d'une Europe de peuples et des nations, libres, souverains, et associés. Une Europe tournée vers le développement social et écologique.

Le dimanche 26 mai, n'oubliez pas d'aller voter pour notre avenir !

Sylvain ANDRE

Vote budget 2019 Cendras

Malgré un contexte difficile, lié à la baisse des dotations pour la commune de Cendras (- 65 000 € en 2018), un budget 2019 ambitieux vient d'être adopté par le Conseil municipal en date du lundi 1 avril, une feuille de route 2019 **sans augmentations d'impôts** de la part de la commune.

Il suit tout un processus d'élaboration : plusieurs réunions de travail de la majorité, plusieurs concertations avec les services municipaux et deux réunions publiques en présence d'habitants (Abbaye et Malataverne) se sont tenues pour échanger avec les Cendrasiens.

Un budget de fonctionnement voté pour un montant de 2 123 695 € qui permettra, par exemple, de poursuivre le partenariat fort engagé avec différents acteurs locaux, et notamment le centre socio-culturel Lucie Aubrac pour lequel la mairie accorde toute sa confiance malgré les difficultés rencontrées. Ce budget financera également de nombreux investissements utiles (voir pages dans le bulletin).

Intervention du Maire de Cendras, lors du vote du budget d'Alès Agglomération le jeudi 11 avril 2019

« Mesdames, Messieurs les Conseillers commu-

nautaires

Monsieur le Président,
En préambule de mon propos, je tiens à vous informer que la majorité municipale de Cendras s'est réunie pour prendre position sur le vote du budget, qui est un acte politique important. Je parle donc en leur nom ce soir.

Je ne m'attarderai pas sur la situation nationale où nous sommes clairement en présence d'un Président qui mène une politique en faveur des riches au détriment de l'ensemble de nos concitoyens. Les premiers éléments de conclusion du grand débat national, présentés ces jours-ci, laissent à penser que les vraies attentes n'ont pas été entendues. Le Président reste sourd au mouvement social et aux élus locaux que nous sommes.

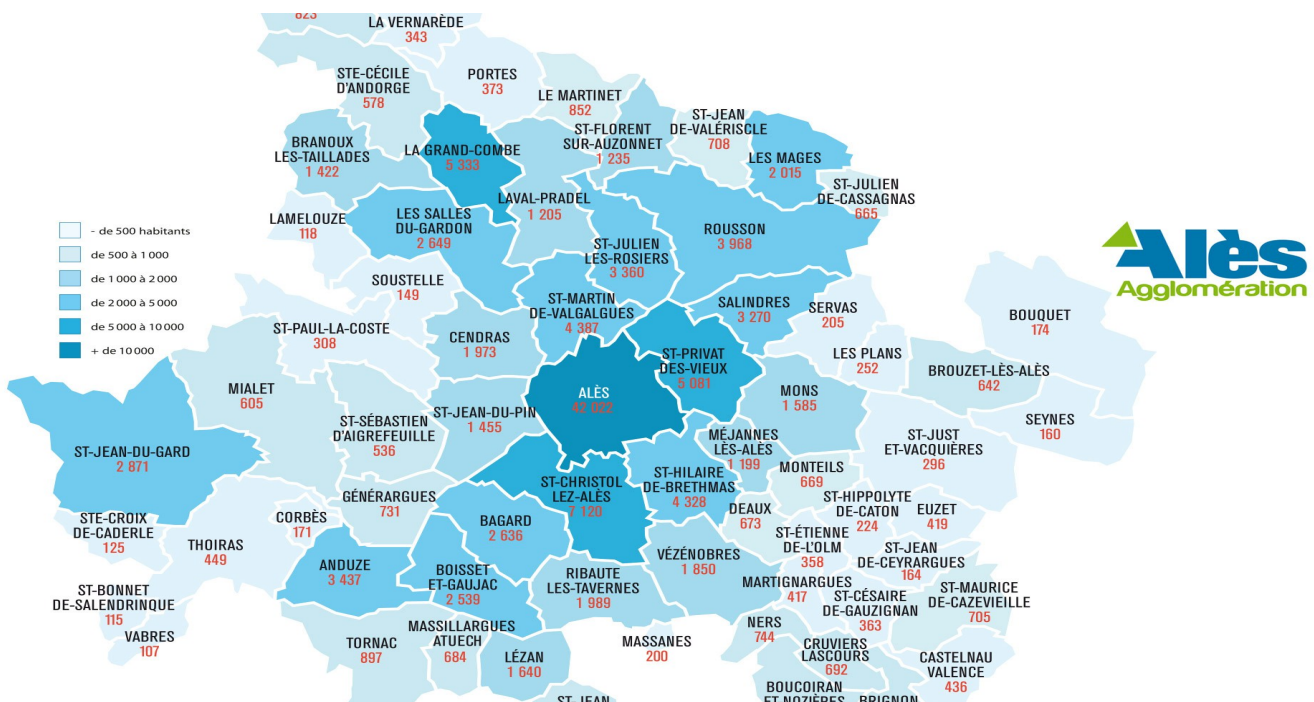
Concernant le vote du budget de l'agglo, je ne développerai pas non plus le contexte économique local ni l'obligation vicieuse de ne pas dépasser 1,2% des dépenses de fonctionnement.

Ce budget qui nous est présenté aujourd'hui se pose comme un bilan de notre entrée dans l'agglomération car il y a de fortes chances que ce soit le dernier avant les prochaines élections.

Je ne surprendrai personne en affirmant une nouvelle fois que nous avons raison de nous opposer à

notre entrée au sein de cette méga agglomération. Et je le répète aussi : la raison première, ce n'était pas mon appartenance politique différente avec le Président de l'agglo, mais bien la taille disproportionnée de cette structure, qui éloigne le citoyen du pouvoir de décision, et qui ne permet pas l'éclosion d'une réelle démocratie où chaque élu se sent acteur des décisions prises en commun. Dans cette assemblée, je tente d'être force de propositions, de râler parfois, quand il me semble que cela ne va pas dans le bon sens mais j'ai du mal à vivre ce mandat comme décideur.

Le processus engagé de transférer un maximum de compétences à l'agglo en vidant les communes de tout leur sens, va nous conduire à en faire des coquilles vides, qu'il conviendrait de supprimer. Alors vous me direz : c'est la loi NOTRe, ce n'est pas nous. En effet, une partie des transferts est rendue obligatoire par le législateur, mais nous accompagnons avec volontarisme ce processus en transférant d'ores et déjà de nombreuses compétences non-obligatoires ! Cerise sur le gâteau l'agglo a décidé de confier au privé la production de l'eau à partir de 2020. Pour moi l'eau est un bien commun de l'humanité qui ne doit pas être soumis au profit et l'argument du manque de technicité des services ne m'a pas du tout convaincu.....



Agglo

...De plus se rajoute les impacts sur la commune de Cendras :

-70 000 € en 2018 de baisse des dotations car les différentes péréquations nous trouvent beaucoup plus riches depuis que nous sommes intégrés à l'Agglo.

- Une complexité accrue administrative pour les services municipaux de Cendras pour gérer les compétences en lien avec l'agglo.

- L'instruction des demandes de permis au service urbanisme sont maintenant payantes.

Je rajouterai que je peux entendre que nous sommes liés à des investissements pluriannuels qui nous engagent pour cette année, mais j'espère qu'à l'avenir, les projets et les actions menés notamment en faveur de l'économie soient mieux répartis sur l'ensemble du territoire de l'agglo.

Après ces quelques éléments de bilan négatif, je vais nuancer avec des éléments plus positifs.

Tout d'abord, le choix de ne pas augmenter les impôts (même baisser la Taxe Foncière) est une bonne chose pour nos concitoyens, qui connaissent également des difficultés. Et ce n'est pas la politique nationale menée actuellement qui va venir les soutenir !

Puis, je ne veux pas balayer d'un revers de main tout ce qui est fait car cela ne serait pas juste, il y a des projets pertinents pour notre territoire comme par exemple le travail entrepris sur les forêts ou encore le soutien à notre joyau culturel « le Cratère ».

J'entrevois également, suite au projet de territoire auquel j'ai contribué comme beaucoup d'élus, des pistes de travail intéressantes concernant notamment l'agriculture, l'économie sociale et solidaire, la jeunesse, l'embauche d'un CEP. J'espère que l'on n'en restera pas à des discussions.

Sur un sujet qui me tient à cœur, le développement durable, l'agglo a fait des efforts dans ce sens. Dans le même esprit, un accord a été trouvé pour la gestion de Biosphéra, un magnifique outil au service de l'éducation à l'environnement. J'invite un maximum d'entre vous à y venir

Le partenariat renforcé avec le Syndicat des Hautes Vallées Cévenoles dans son action est une très bonne chose également pour notre territoire. Ce



syndicat, reconnu par de nombreux élus des 16 communes qui le composent, fait un travail d'animation remarquable sur notre territoire pour nous accompagner dans nos projets et nos recherches de financement. Ce syndicat qui porte en son cœur le développement endogène et durable de notre territoire est un véritable atout pour l'agglo.

Au regard de tous ces éléments et parce qu'il faut reconnaître que tout n'est pas blanc ou noir, la majorité municipale de Cendras a fait le choix de ne pas être dans une position d'opposition mais dans un positionnement honnête intellectuellement et constructif comme nous avons toujours essayé de le faire.

C'est pourquoi, au nom de la majorité municipale de Cendras, je m'abstiendrai aujourd'hui sur le vote du budget ».

Quelques chiffres

Réunis en séance jeudi 11 avril, les conseillers communautaires d'Alès Agglomération ont voté le budget primitif 2019. Le dernier de la mandature.

Avec neuf abstentions et une voix contre, le budget primitif d'Alès Agglomération a été adopté. Il s'élève à 143 millions d'euros, dont 31 millions d'investissement et 112 millions de fonctionnement, sans compter les 18 budgets annexes.

Evènements

Vide-Greniers du 8 mai



L'APE de l'école de Malataverne organise son traditionnel Vide-Greniers le :

**Mercredi 8 mai 2019 à partir
de 6 heures du matin
Au Parc de Malataverne**

Renseignements :

06.18.21.21.27 ou 06.61.31.29.94.

apemalataverne@gmail.com

Emplacement : 7 €

Restauration sur place

Réservé aux particuliers

Silence (en attendant, je m'épluche) Cirque Rouage

Sortie de Résidence

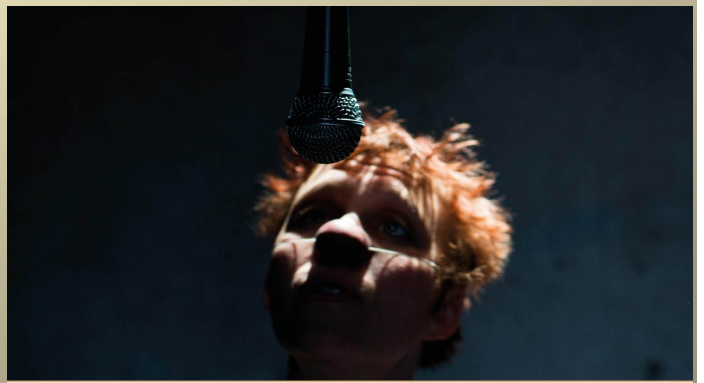
**Jeudi 25 avril à 19h – Place Salvador Allende
(Sous yourte devant la salle Nelson Mandela à
Cendras).**

SILENCE (En attendant, je m'épluche), Cirque
Rouage

(Gratuit – Jauge limitée – Conseillé à partir de 8 ans
- Réservation indispensable :
reservation@polecirqueverrierie.com).

Silence : Prénom féminin. Silence, on lui a dit « tais
-toi » plus de fois que « dis-moi ». Et à force qu'on
lui dise de se taire, Silence a fini par s'enfermer
dans un carton. Pour pouvoir crier quand bon lui
semblait. Mais aujourd'hui, elle n'en peut plus de
cette seconde peau. Elle ne sait plus de quoi ça

protège. Alors silence s'épluche pour faire place à
son vacarme. Silence est une parenthèse crue, l'his-
toire d'un personnage décalé, qui aimerait trouver sa
peau à elle sans faux-semblants et sans armure.



Musiques traditionnelles

Dimanche 26 mai à 18h à l'abbaye de Cendras,
comme chaque année depuis 2 ans, est proposée
une audition publique de l'atelier pour voix
femmes "Resonantiae" guidé par Cécilia Simo-
net, enseignante de chant spécialisée dans les
musiques traditionnelles.

Le groupe de 10 femmes répètent au centre cul-
turel Lucie Aubrac et proposeront un pro-
gramme autour de musiques sacrées et profanes
a cappella tant sur des polyphonies tradi-
tionnelles que médiévales.

Le programme vocal sera ponctué par des sur-
prises musicales.

Concert de la Chorale Terra Memoria

Vendredi 7 juin à 20h30 dans la salle Bios-
phéra à Cendras. Créée en 2003 à Alès, la cho-
rale Terra Memoria, caractérisée par la diver-
sité des origines et le plaisir de chanter a ca-
pella, rassemble une trentaine de choristes
placés sous la direction de David Goldswor-
thy et Pierre de Goër.

Son répertoire polyethnique où se côtoient
une vingtaine de langues vous fera voyager à
travers le monde et tous les continents.

Anniversaire d'une centenaire

Mme Judith est BEIX née le 5 Septembre 1908 à Cendras, au Mas, au quartier les Plantiers.

Ses parents sont arrivés sur la commune dans les années 1900.

Son père était mineur. Il a déjà trois enfants (dont Judith) quand il part à la guerre comme artilleur. Il fera Verdun et la Somme (14-18).

Mme BEIX a eu 5 frères et sœurs.

Elle a travaillé dans l'Hôtellerie-Restauration sur Alès avant de se marier en 1936, à 18 ans.

Son mari est artisan maçon.

Elle va avoir deux fils René en 1938 (décédé aujourd'hui) et Francis en 1945.

Ils vont habiter quelques temps sur Alès avant de revenir sur Cendras, puis y faire construire leur maison.

Mme BEIX est très proche de sa famille, très affectueuse, qui donne beaucoup d'affection à son entourage et qui sait prendre du recul sur les problèmes.

A cette occasion, Monsieur le Maire lui a remis un magnifique bouquet de fleurs.



Cérémonie de commémoration du 19 mars

Une cérémonie commémorative du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie où anciens combattants, élus, porte-drapeaux et Président de la section de la FNACA ont une nouvelle fois mesuré l'importance du devoir de mémoire pour rendre hommage à toutes les victimes civiles et militaires que les combats ont arraché à leurs familles. Dépôt de gerbe et recueillement au pied du monument pour la paix.



Sécurité

Ces derniers mois, des actes d'incivilités et de délinquances ont été commis sur la commune de Cendras notamment des vols de carburant et des pneus crevés. C'est tout d'abord un sentiment d'impuissance et de colère mais pas seulement. Les réparations peuvent générer chez certains de nos concitoyens une vraie difficulté pour terminer le mois. C'est insupportable et inacceptable !

Le Maire a sollicité de manière argumentée et avec insistance la présence de la gendarmerie nationale sur la commune ainsi que le renforcement des contrôles.

Un rendez-vous s'est tenu le vendredi 5 avril avec Monsieur RAMPON, sous-préfet d'Alès et le commandant de gendarmerie du bassin Alésien concernant ces différentes problématiques. Un engagement des forces de l'ordre a été pris d'assurer une présence plus importante. Il a été également convenu lors de cette rencontre en sous-préfecture la tenue d'une réunion publique de sécurité animée par la gendarmerie nationale sur Cendras. Ce

rendez-vous était pris pour le début Mai mais repoussé à plus tard car l'obligation de réserve des gendarmes s'oppose à eux jusqu'au 26 Mai jour des élections européennes.

La municipalité fait de son mieux, mais n'a les moyens pour faire cesser ces actes et se retrouve impuissante. Mais si, il y a bien une mission qui relève de l'Etat, c'est bien le fait d'assurer la sécurité des biens et des personnes. L'austérité casse depuis des années les services publics, dans ces moment-là, on s'aperçoit de leurs utilités. Rien ne remplace la présence de gendarmes sur le terrain !



Actualités

Cirque Rouage en résidence

La Mairie a renouvelé son partenariat avec La Verrierie d'Alès et le Cirque Rouage, la compagnie sera 15 jours en résidence sur Cendras pour terminer leur création.

La municipalité met à disposition des circassiens un local de vie, du matériel, la place Salvador Allende, l'électricité, les vestiaires du stade et les agents du service technique qui ont aidé au montage de la Yourte. Le centre socioculturel Lucie Aubrac les a invités les midis de la première semaine, merci à eux.

En contrepartie de cet accueil, la compagnie présentera son travail gratuitement à 2 reprises : 1 fois pour les enfants des écoles et pour quelques résidents de la Maison de retraite et une 2^{ème} fois pour le tout public jeudi 25 avril (voir article bulletin).



LSR : la fine équipe joue aux cartes dans le foyer des Jonquilles



Ouverture d'un nouveau local de vie

Une nouvelle vie pour l'ancien foyer des jeunes, la Mairie a mis à disposition ce lieu au centre socioculturel Lucie Aubrac.



Un projet fort intéressant qui à l'ambition de participer à créer un « nouveau lieu du vivre ensemble » intergénérationnel où il y sera possible de venir y discuter, boire un café et profiter de l'installation du Marché aux fringues.

Les bénévoles et les salariés du centre font un travail remarquable d'aménagement et font preuve d'un dynamisme qui fait plaisir.

Les portes ouvriront à partir du 10 mai tous les mardis et vendredis matin en même temps que le Marché. Les parents qui posent leurs enfants à l'école, les clients du marché et l'ensemble des citoyens y seront bien reçus!

Le 25 mai, élections européennes

Le dimanche 25 mai, de 8h à 18h, auront lieu les élections européennes, afin d'élire les 79 députés européens représentant la France au Parlement Européen.

Trois bureaux de vote habituels de la commune : Foyer de Malataverne, Foyer de La Blaquière et la mairie.

Pour voter il faut présenter obligatoirement une pièce d'identité.



Ecole de Malataverne Autour de la comédie musicale

Le vendredi 22 décembre 2018, nous pouvions venir déguisés à l'école car nous participons à un projet comédie musicale.

Un karaoké était proposé. Nous avons pu chanter les airs les plus connus des comédies musicales. Tout le monde était magnifiquement déguisé... des Mary Poppins, des Peaux d'Ane, des demoiselles de Rochefort, des ramoneurs.....

Les parents, eux aussi sont venus déguisés. Nous avons ensuite eu un goûter offert par la mairie.

Merci à tous pour ce bon moment partagé en musique.

Nos mardis à l'Abbaye :

Tous les mardis après-midi, nous avons rendez-vous avec Pascal Pina, notre professeur de musique.

Nous travaillons le chant et les percussions. En ce

moment, nous apprenons « Sing'in the rain » ainsi que la mélodie du bonheur. Dans la salle de judo, nous révisons les chorégraphies de Mary Poppins.

A 15 heures, nous prenons la direction de la médiathèque. Nous étudions les albums de Cris Haugton en français, en anglais et en allemand. Gabriella, notre assistante pour l'anglais nous aide beaucoup. Nous partageons des lectures avec les petits de la maternelle. Nathalie, la bibliothécaire nous conseille et fait des recherches avec nous.

En ce moment, nous participons à un concours carnet de voyage. Voici les derniers thèmes abordés : voyage imaginaire à New York (avec Gabriella, notre assistante newyorkaise), les artistes et les oiseaux (Matisse, Picasso, Braque après une visite du musée PAB de Rochebelle).



Inscriptions à l'école Rappel

Les inscriptions pour la rentrée 2019-2020 se font au secrétariat de mairie et concernent les enfants dès l'âge de 2 ans.

Vous devez donc vous présenter auprès du service administratif avec les documents suivants : livret de famille et justificatif de domicile.

Inscriptions au CP :

Vous devez vous présenter auprès du Directeur de l'Ecole Primaire Abbaye les mardis 11 - 18 et 25 juin de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Pour tous renseignements : 04.66.30.30.87.

✱ Bal de la Saint Valentin

Jeudi 14 Février, les amoureux de la danse sont venus nombreux au Bal organisé par le C.C.A.S.

Animé avec toujours autant de passion, « Nadine », la musicienne a fait tourbillonner ce petit monde jusqu'à 18h et plus. Ce bal fut aussi un moment de retrouvaille avec d'anciens habitants de Cendras, invités pour l'occasion.



Merci à Tous, danseurs, organisateurs et à « Nadine », pour la réussite de cet après-midi des plus chaleureux.

✱ Sortie de nos aînés

La journée de détente des retraités se déroulera cette année le **Jeudi 6 Juin 2019 en Ardèche.**

Les personnes de plus de 65 ans vont recevoir une invitation prochainement.

Nous vous rappelons toutefois que les personnes ayant 65 ans dans l'année, nouveaux arrivants sur la commune ou les personnes qui ne recevraient pas le courrier sont invitées à se faire connaître au Secrétariat de mairie.



✱ Plan « Canicule été 2019 »

Dans le cadre du plan « CANICULE », nous vous rappelons qu'il est conseillé de signaler (parents, voisins, amis,) les personnes vulnérables ou isolées qui sont dans votre entourage auprès du secrétariat de mairie.

Travaux



Montage des serres du jardin pédagogique de l'école Maternelle.



Mise en place d'enrobé le long du parking de la rue Stéphane Morganti pour atténuer le rebord des bordures.



Ponçage des tables extérieures du Centre Social.



Paillage des arbres Place Henri Rochette à La Blaquière.



Elagage des arbres de la rue Arthur Vigne.

Mise en sécurité du chêne chemin du 8 mai 1945.



Rafraîchissement de la signalisation horizontale avec de la peinture routière à l'eau.



Remplacement des lampes halogène 500w à la salle polyvalente par des lampes à Led 150w.

Budget 2019

- Un budget ambitieux et réaliste
- Pas d'augmentation d'impôts locaux
- Des investissements utiles
- Un budget concerté
- Un soutien maintenu à nos partenaires locaux



Réunion publique préparatoire au budget 2019

Dépenses de fonctionnement

Chap.	Libellé	Propositions 2019
011	Charges à caractère général	278 114,27 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	686 312,00 €
014	Atténuations de produits	298 023,10 €
65	Autres charges de gestion courante	183 100,00 €
	Total des dépenses de gestion courante	1 445 549,37 €
66	Charges financières	44 032,04 €
67	Charges exceptionnelles	3 000,00 €
022	Dépenses imprévues	50 000,00 €
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 542 581,41 €
023	Virement à la section d'investissement	573 952,88 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	7 161,50 €
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	581 114,38 €
	Total	2 123 695,79€

Recettes de fonctionnement

Chap.	Libellé	Propositions 2019
013	Atténuations de charges	32 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes	170 825,00 €
73	Impôts et taxes	722 597,00 €
74	Dotations et participations	539 514,27 €
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00 €
	Total des recettes réelles de fonctionnement	1 524 936,27 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	32 000,00 €
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	32 000,00 €
	TOTAL	1 556 936,27 €
	Résultat reporté	566 759,52 €
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 123 695,79 €

Budget 2019

Investissements 2019

↳ Sécuration des écoles 25 000€



La commune souhaite améliorer la sécurité de son groupe scolaire, par le remplacement des clôtures, des portails et le déplacement du parking se trouvant à la droite de la sortie des écoles.

Les clôtures et portails des cours sont vétustes, facilement franchissables et ne satisfont pas le Plan Particulier de Mise en Sureté.

Le bâtiment communal composé de logements (anciennement logement des instituteurs) a un parking accolé aux accès écoles. Afin de pouvoir interdire la circulation devant les écoles et ainsi sécuriser les rentrées et sorties scolaires, la commune de Cendras souhaite déplacer le parking sur l'arrière de l'immeuble locataire.

↳ Abbaye de Cendras 54 860 €

Dernière tranche des travaux : Renforcement de l'arche et d'un contrefort de l'église.



↳ Programme de voirie communal 2019 pour 104 603 €

- Chemin du Bourguet
- Chemin de Gaujouse
- Chemin de Courbessas
- Rue Gabriel Guiraud (reprise des trottoirs également)

↳ Un espace public et de loisir embelli au quartier Fonzaux 10 000 €



Défini en 2018 par l'équipe technique municipale avec l'aide d'un paysagiste, il sera réalisé en 2019 en régie par les employés municipaux. Le projet consiste à embellir et rajeunir le jardin public situé au cœur du quartier sous deux magnifiques chênes. De nouveaux murets en pierre, des plantations diverses, du mobilier extérieur, des espaces de détente... Un espace plus convivial où échanger en toute quiétude entre petits et grands bientôt à votre disposition.

Budget 2019

↳ Des plaquettes forestières au sec 62 200 €

Une partie des bâtiments publics de la commune sont chauffés au bois, plus précisément aux plaquettes forestières, copeaux de bois produits par les « jardins du Galeizon » à partir de la forêt communale. Ces copeaux doivent être stockés à l'abri de l'eau sur une période minimale de six mois afin de sécher. Actuellement ils sont stockés à même le sol et sous bâche à la Blaquière, les remontées d'humidité du sol et la dégradation rapide des bâches entraînent une perte importante de copeaux. Dans le



cadre de la démarche « territoire à énergie positive et croissance verte » portée par le syndicat des hautes vallées cévenoles, la commune a obtenu un **financement à hauteur de 80 %** pour construire un hangar de stockage et de séchage de ses plaquettes forestières. Ce bâtiment qui sera situé à proximité du pont des Camisards à côté de l'unité de stockage de matériaux du Département sera livré avant la fin de l'année. Il permettra à la commune d'économiser des copeaux et d'en améliorer la qualité ce qui pourrait ouvrir des perspectives sur l'équipement de nouveaux bâtiments en réseau de chaleur bois-énergie.

↳ Révision du Plan Local d'Urbanisme 10 000 €

Engagée en 2017, la révision du Plan Local d'Urbanisme ne progresse plus depuis des mois, nous allons essayer de la réactiver en 2019 mais les difficultés rencontrées restent entières. Même si un accord avec les services de l'État est trouvé sur les contours de l'enveloppe urbaine disponible à la construction nouvelle (qui sera dans tous les cas inférieure à l'enveloppe du PLU actuel), le problème de la vétusté de notre station d'épuration reste à ce

jour entier. Le nouveau document d'urbanisme ne pourra pas être approuvé sans une solution d'épuration nouvelle actée et engagée par la communauté d'agglomération d'Alès. Ce qui malgré l'urgence de la situation et nos demandes insistantes n'est pas programmé à ce jour



↳ Eclairage salle polyvalente

L'amélioration de l'éclairage de la salle Nelson Mandela par le remplacement des ampoules à sodium par du LED beaucoup plus puissant.



↳ Sécurité routière 13 028 €

Avec l'aide des financements liés aux amendes de police la commune va améliorer la sécurité routière :

- Une zone de ralentisseur sur le quartier des Fonzoux.
- Un radar pédagogique sur le quartier des Plantiers.
- Un radar pédagogique sur le quartier de la Baume.
- Un miroir à l'angle du croisement de Boudonnes et la Vigère.

Une conférence/débat sur le frelon Asiatique

La conférence du 8 avril à Biosphéra sur le débat des frelons asiatiques a connu un vif succès. Plus de 50 personnes ont écouté attentivement le conférencier M. Quantin Rome, responsable « Frelon asiatique & Hyménoptères » au Muséum National d'Histoire Naturelle.



Voici quelques explications sur les frelons asiatiques :

-Le piégeage de printemps des reines fondatrices n'est pas conseillé car il n'existe pas à ce jour de piège sélectif (travaux en cours par l'INRA de Bordeaux). Même un piège dit « sélectif » a un impact sur les insectes non ciblés, car si une sélection physique partielle a lieu pour certains insectes (trop gros pour pénétrer dans le piège ou assez petits pour s'échapper par les petits trous latéraux), le séjour, même court, dans un piège peut avoir un impact (excès de chaleur, humidité,...) sur la survie ou la fécondité des insectes capturés.

-Le piégeage peut s'avérer utile près des ruches lorsque celles-ci sont victimes d'attaques de frelons asiatiques.

-La meilleure défense c'est d'éloigner le prédateur en installant des muselières autour des ruches. Ainsi, les abeilles s'en trouvent moins stressées, elles continuent de sortir de la ruche pour aller faire leurs provisions pour passer l'hiver et la reine continue de pondre pour préparer la colonie qui passera l'hiver.

-La méthode de destruction des nids au fusil reste très controversée et dangereuse. À ce jour, les meilleures techniques de destruction utilisent une perche télescopique pour injection d'insecticide. Il faudra ensuite descendre le nid et l'éliminer, suivant les pratiques réglementaires en vigueur sur la

gestion des déchets, pour que les insectes morts et l'insecticide ne soient pas consommés par les oiseaux, ni diffusés dans l'environnement. Afin de contourner l'usage de pesticides, un prototype est à l'étude : il s'agit d'une perche télescopique équipée d'une résistance thermique. Les frelons seraient détruits par la chaleur produite. Globalement, à compter du mois de novembre, la destruction des nids n'a plus d'intérêt car les nids ne sont plus occupés par les reines fondatrices (elles sont parties s'isoler pour l'hiver sous une écorce, dans un trou,...). D'autre part, les nids ne sont pas utilisés d'une année sur l'autre.

-A ce jour pas de prédateur du frelon asiatique « spécialisé ».

-le frelon asiatique n'est pas plus dangereux pour l'homme que le frelon européen.

Pour plus d'information, consultez le site www.frelonasiatique.mnhn.fr dédié à la question du frelon asiatique et géré par le Muséum National d'Histoire Naturelle.



Frelon Asiatique *Vespa Velutina*



Frelon Européen *Vespa Crabro*

Des animations à Biosphera

Le programme d'animations « Les 4 saisons du développement local », dont le printemps est consacré à la forêt et aux insectes pollinisateurs, a débuté en avril.

Plusieurs dates sont à retenir en mai et en juin à Biosphera :



•JEUDI 16 MAI à partir de 18H - CENDRAS - Biosphera

Projection du film documentaire « Disparition des insectes - Une catastrophe silencieuse » suivie du témoignage de Stéphane Jaulin, entomologiste (OPIE)

-18h : film « Disparition des insectes - Une catastrophe silencieuse » de Torsten Mehlretter (2018).

Au cours des trois dernières décennies, les trois quarts de la population mondiale d'insectes ont disparu. Sans aucun doute possible, l'activité humaine est responsable de cette hécatombe silencieuse, qui menace de perturber gravement l'équilibre naturel de la planète.



-19h : « Les insectes en déclin ! Même les Cévennes ne sont pas épargnées » témoignage de Stéphane Jaulin, chargé de mission Entomologiste à l'Office pour les insectes et leur environnement (OPIE).

•VENDREDI 24, SAMEDI 25 et DIMANCHE 26 MAI - VALLEES CEVENOLES

Rencontres nationales SPIPOLL en partenariat avec le PNC - Sorties naturalistes grand public, conférences, rencontres avec les acteurs locaux

Projet de sciences participatives, le Suivi Photographique des Insectes POLLinisateurs (SPIPOLL) a pour but d'obtenir des données quantitatives sur les insectes pollinisateurs et/ou floricoles.

En présence de chercheurs du Muséum national d'Histoire naturelle et des naturalistes de l'Office

pour les Insectes et leur Environnement (Opie).

Programme détaillé à venir, disponible sur le site internet de Biosphera www.biosphera-cevennes.fr Sur inscription/renseignements :

04 66 07 39 25.

•**SAMEDI 15 JUIN de 14h à 17h - CENDRAS - Biosphera** Les API-days® - Fête nationale annuelle de l'abeille - UNAF Abeille sentinelle de l'environnement



Après-midi festive sur la thématique de l'apiculture à/et autour de Biosphera.

Présence des apiculteurs du rucher école de la vallée du Galeizon, stands de dégustation de miels et divers ateliers pour les enfants.

Programme complet disponible à Biosphera ou sur le site www.biosphera-cevennes.fr

DES EXPOSITIONS A BIOSPHERA JUSQU'AU 14 JUIN

•Exposition « Le Spipoll, un suivi de la biodiversité à l'ère du numérique ».

L'exposition SPIPOLL invite le public à entrer dans l'univers des insectes floricoles grâce à un parcours photographique original.

Outre le côté esthétique, ces collections sont de véritables données scientifiques, exploitées par des chercheurs du Muséum national d'Histoire naturelle.

-Exposition photos « insectes et plantes des Cévennes » de Jonathan Brady.

Cette exposition du photographe, habitant à Lamelouze, permettra la découverte des insectes et des plantes cévenoles sous un angle plus artistique. Amoureux de la nature, venez vous laisser surprendre par la beauté et l'originalité de ces tirages !

Centre Socioculturel Lucie Aubrac

↳ Navette Sénior

Si vous souhaitez vous rendre chez les commerçants du village, chez le médecin,... une navette est à votre disposition sur rendez-vous les mardis matin et vendredis matin. N'hésitez pas à nous contacter : 04.66.78.69.82.

↳ Démarches administratives numériques

Si vous avez besoin d'un accompagnement pour vos démarches administratives, une permanence est ouverte tous les mardis de 14H00 à 17H00 et les vendredis de 9H00 à 12H00 au Centre Socioculturel.

↳ Violon Dingue

Le 20, 21 et 22 juin 2019 aura lieu la 16ème édition de Violon Dingue.

Cette année le thème retenu sera : « les danses ».

Pour préparer cette manifestation joignez-vous à nous !

La 1ère réunion se déroulera le 10 mai 2019 à 18h au Centre Socioculturel Lucie Aubrac.

↳ Atelier numérique

Depuis le 5 avril 2019, un atelier numérique a été mis en place pour les seniors débutants.

Atelier Vélo

Après une période de neuf mois de création de l'atelier vélo il est bon de faire le point sur son fonctionnement.

Situé en contrebas de la mairie, rue Stanislas Malinowski, rappelons que si les heures d'ouverture sont le mercredi de 14 h30 à 17 h et le samedi de 9 h 30 à 12 h c'est grâce à quelques bénévoles du Centre Socioculturel mais surtout à un génie de la mécanique mais pas que ...

Effectivement, « le savoir » au-delà de la documentation, c'est Philippe, véritable artiste éclectique dit « FIL NATURE » qui nous le livre avec générosité et pragmatisme. Fort de sa maîtrise en la matière, il nous montre comment déjouer les pièges, contourner les difficultés et recomposer à travers de combinaisons innovantes.

Donner une idée concrète de ce qui s'est fait durant la période, en trois chiffres nous avons le décompte global de l'activité :

Plus d'une trentaine de personnes différentes sont passées au local.

Une douzaine de vélos ont honoré des demandes en tous genres.

Trois cents heures de dévouement réparties entre six bénévoles ont permis de faire vivre au mieux ce lieu de rencontres, d'échanges et de découvertes mais pas que ...

Car si nous disposons d'un lot de bicyclettes assez conséquent, soulignons que c'est grâce aussi en bonne partie

Cet atelier peut accueillir jusqu'à 12 personnes. Il reste encore quelques places !

↳ Rando-Balade

-Mercredi 15 mai : Pont du Gard

-Dimanche 2 juin : La Chapelle Saint Sébastien (Courry)

Rendez-vous 9h30 devant le Centre Socioculturel repas tiré du sac. (adhésion à l'association et inscription nécessaire pour organiser le co-voiturage).

↳ Centre de Loisirs

Les vacances de printemps arrivent... du 23 avril au 3 mai 2019. Pensez à inscrire vos enfants !

Infos

Le Centre socioculturel Lucie Aubrac a besoin de bénévoles.

-Venez vous investir au Centre Socioculturel.

-Vous aiderez à le faire vivre et à accomplir des actions qui nous tiennent à cœur.

-Je peux m'impliquer au Conseil d'Administration.

-Accompagnement à la scolarité, Atelier, Alphabétisation, Marché aux fringues, Animation soirée.....

Contactez le Centre au 04.66.78.69.82.

au ferrailleur de Cendras Monsieur Vidal qui, d'un seul coup de benne nous a apporté une vingtaine de cycles en tous genres. Ce qui implique en bon ou très mauvais état, des tailles diverses et des types différents.

Enfin le public d'intéressés par l'atelier va des enfants qui fréquentent le centre de loisirs le mercredi aux nouveaux Cendrasiens qui souhaitent être autonomes pour se rendre à Alès en passant par des parents ou grands parents échangeurs, donateurs, preneurs, récupérateurs, partageurs et autres transmetteurs, mais pas qu'eux ...

Le concept de l'atelier étant par essence, c'est un lieu de réparation où des outils, des moyens et surtout des compétences sont mises à disposition de réparateurs.

Pour ce qui est du futur, l'idée est d'améliorer le dispositif en commodités, en outillage voire en confort et de participer à la fête nationale du vélo qui se tiendra au Mas Sannier à Alès le 02 juin 2019.

Les animateurs de l'atelier



La Médiathèque

Un super outil à votre service

La Médiathèque Jean-Pierre Chabrol, située rue Gabriel Guiraud, d'une surface de 250 m², propose 12 000 documents.

Intégrée au réseau des bibliothèques de l'ex Pays Grand'Combien, elle bénéficie de ce fait d'un catalogue commun comprenant les ouvrages de toutes les bibliothèques soit 60 000 documents (livres, revues, CD, DVD, ...). La carte d'abonnement permet d'emprunter et de ramener les documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.

Elle propose des animations diverses à destination de tous les publics : accueil des classes des écoles primaires et maternelles, participation aux animations de la commune (Lire Délivre, Violon dingue, ...), ateliers, expositions, des sélections de livres.



Tous les jeudis matin, de 10 h à 11 h, la bibliothèque propose un accueil « Bébés Lecteurs » pour les tout petits de 0 à 3 ans, accompagnés de leur nounou ou parents, pour partager des histoires, des comptines et des jeux de doigts. Pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer, un service de portage à domicile est organisé le lundi après-midi. Les renseignements sont à prendre auprès de la Médiathèque de la Grand'Combe au 04.66.34.47.37.

Pour information, la médiathèque reçoit les classes des écoles de Cendras les mardis et vendredis en dehors des horaires d'ouverture.

Les bibliothécaires Nicole Devallois et Nathalie Ouzoulias vous accueillent :

- Mardi de 16 h à 18 h.
- Mercredi de 14 h à 18 h.
- Jeudi de 10 h à 11 h dans le cadre des Bébés lecteurs.
- Vendredi de 16 h à 18 h.
- Samedi de 9 h à 12 h.

Il suffit de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour s'inscrire et emprunter jusqu'à 6 documents pour 3 semaines.

L'abonnement annuel pour les habitants d'Alès agglomération est de 1 euro.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter au 04.66.30.09.93.



Associations

Les Rois aux Jonquilles

Le 21 janvier a eu lieu au foyer des Jonquilles la dégustation de la galette des Rois.
Une belle après-midi de convivialité !



Après-midi récréatif fort réussi

Ce lundi 8 avril de 14h à 17h a eu lieu à la salle des jonquilles l'après-midi récréatif organisé par LSR Cévennes et offert à tous.

Les cendrasiens ont répondu présents et nombreux à l'invitation de l'association de Loisirs Cendrasienne. Tous ont été ravis et enchantés de cet après-midi animée par Nadine "Duo Passion".

Crêpes, cidres, jus de fruits....étaient au rendez-vous ainsi que l'ambiance joyeuse et sympathique.

LSR une association conviviale mais aussi culturelle, comme en témoigne cette initiation aux danses collectives " le brise-pied" et une danse country.

Rendez-vous est donné par LSR Cévennes le



vendredi 10 mai à partir de 20h30 pour une soirée jeux : cartes, échecs, jeux de société, etc....

Tous ensemble pour une soirée conviviale et rompre l'isolement.

La présidente

Recherche de nouveaux choristes

Une petite chorale existe sur Cendras depuis l'automne 2018.

Nous cherchons de nouveaux choristes pour agrandir notre groupe composé actuellement de 10 personnes.

Répertoire chants du monde, chants afropéens (référence Zap Mama).

Chorale dirigée par Anna Jéhanno.

Répétitions un mardi sur deux au Foyer des Jonquilles de 19h à 21h30.

Contact : association BIZZ'ARTS - Patricia Faucon et Olivier Astier au 04.66.30.08.44.

Associations

Une superbe journée à Vallon Pont d'Arc

Pour sa première sortie de l'année 2019, l'association Galei'Jades a proposé la Caverne du Pont d'Arc (reconstitution de la Grotte Chauvet), le samedi 23 mars. Après la visite guidée de ce lieu chargé en histoire de l'art, nous avons pu déambuler sur le site.

Dans la Galerie de l'Aurignacien une reproduction des hommes et des animaux grandeur nature de cette époque nous attendaient. Certains ont utilisé les tablettes mises à disposition pour tester leurs connaissances, dessiner ou interroger des spécialistes pour comprendre l'art et l'environnement de nos ancêtres il y a de cela 36000 ans.

Après le repas laissé au libre choix des 45 participants, tout le monde a regagné le car pour prendre le chemin du retour en s'arrêtant à Vallon Pont d'Arc où nous avons rencontré 2 jeunes couples forts sympathiques. Le premier nous a expliqué la fabrication de l'huile d'olive dans leur Moulin des Gorges. Le second nous a fait découvrir son laboratoire et démontré la découpe et l'ensachage du nougat. Après une dégustation dans chaque boutique, chacun a pu

repartir les mains et la tête pleines de souvenirs.

Le temps chaud et ensoleillé nous a permis de faire une halte au belvédère du Pont d'Arc et de descendre au bord de l'Ardèche avant de rentrer à Cendras.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 25 mai pour une balade à Aix en Provence (2 heures de visite guidée à travers la ville sur "les pas de Cézanne").



Samedi 25 mai à la découverte d'Aix en Provence



Programme:

*RV 7h45 place de l'Abbaye (Cendras) pour départ 8h.

* Arrivée à 10h à l'Office de tourisme (arrêt toilettes sur l'autoroute).

*10h30 Visite guidée de la ville "Sur les pas de

Cézanne" (2h).

*12h30 Repas libre.

*Propositions de visites facultatives, en centre ville:

- Musée Granet: oeuvres de Cézanne, Ingres, Rembrandt, Giacometti...et Granet : Monet, Picasso, Dubuffet... (2 lieux d'expositions proches, à visiter avec le même billet: 6€).

*RV 15h30 au bus: Visite de l'atelier de Cézanne.

Découverte du "Terrain des peintres ".

pour contempler 9 tableaux du peintre (à 15 mn à pied de l'atelier).

*RV 17h30 au bus.....arrivée à Cendras entre 19h30 - 20h.

* Tarifs : adulte: 18€ (13€ +5€ bus) enfant: de 8€ à 12€ selon l'âge (bus gratuit).

(Chèque à l'ordre de: Association Galei'jades).

Inscription avant le 24 avril 2019

Contacts: 06.71.84. 68.62.

ou 06.88.77.82.35.

* **Dimanche 21 avril à 15h** à la Résidence L'Euzière - Animation comique-magie - Spectacle et goûter pour les aînés de Cendras sous réserve d'inscription avant le 16 avril.

* **Jeudi 25 avril à 19h**, place S. allende (devant la salle polyvalente) Cirque rouage sous yourte (sur réservation (voir article)

* **Samedi 4 mai** de 9h à 18h30 à la Salle Nelson Mandela - Le groupe Troc&dons de l'association des Jardins du Galeizon organise une bourse aux semences.

* **Mercredi 8 mai** - Vide Greniers organisé par l'APE de l'école de Malataverne au Parc de Malataverne - restauration sur place.

* **Vendredi 10 mai** à partir de 20h30 - l'association LSR organise une soirée jeux : cartes, échecs, jeux de société, etc....

* **Mercredi 15 mai** à 14h30 loto des Jonquilles.

* **Jeudi 16 mai** à partir de 18h à Biosphéra - projection d'un film documentaire sur la disparition des insectes suivi d'un débat.

* **Dimanche 26 mai** - Elections européennes.

* **Dimanche 26 mai** à 18h à l'abbaye musiques traditionnelles.

* **Mercredi 29 mai** au foyer des Jonquilles - repas de fin d'année de l'Association des « Jonquilles ».

* **Lundi 3 juin** à 14 h au Foyer des Jonquilles - Loto de l'association LSR.

* **Jeudi 6 juin** sortie des aînés dans les gorges de l'Ardèche.

* **Vendredi 7 juin** à 20h30 à Biosphéra concert de la chorale Terra Memoria.

* **Samedi 8 juin** rendez-vous aux jardins - visite du jardin de l'Abbaye par l'association « le jardin médiéval de l'Abbaye - renseignements : 06.89.56.49.55.

* **Samedi 15 juin** de 14h à 17h à Biosphéra les APIdays - Fête nationale de l'abeille/UNAF Abeilles sentinelle de l'environnement.

* **Jeudi 20 juin** - Fête de la musique.

* **Du 20 au 22 juin** - Violon Dingue.



Bulletin d'informations de la Commune de Cendras.

Directeur de la publication : Sylvain André

Conseil de rédaction : Sylvain André, le Bureau municipal.

Journal tiré à 1150 exemplaires

✚ **Assistante sociale :** Tél : 04.66.34.60.60.

✚ **Association « Les Jardins du Galeizon :**

Tél/fax : 04.66.34.52.80.

✚ **Alès Agglo :** Bâtiment ATOME - 2 rue Michelet - 30100 ALES-Tél.: 04.66.78.89.00.-ordures ménagères-encombrants : Tél : 0800540540 - numero.vert@ville-ales.fr

✚ **Biosphéra :** Centre d'Interprétation des Vallées Cévenoles - Tél. 04.66.07.39.25.

✚ **Déchèterie des Salles du Gardon :** Tél : 04.66.54.86.02. (Service gratuit) - Les encombrants : les 1er et 3ème mardis du mois.

✚ **Centre Socioculturel Lucie Aubrac :** Tél: 04.66.78.69.82.

✚ **Dentiste :** Picconi Claire, Tél : 04.66.78.69.19.

✚ **Docteur Muriel Espaze :** Cendras: 04.66.30.30.27. Alès: 04.66.56.24.90.

✚ **Grand'Combiennne des Eaux :** 2, Avenue du Pont. 30110 La Grand Combe. Tél : 04.66.54.80.39.

✚ **Maison médicale à Alès 4 bd Gambetta :** horaires du lundi au vendredi de 20 h à minuit - le samedi de 9 h à minuit et dimanche et jours fériés de 8 h à minuit.

✚ **Médiathèque « Jean-Pierre Chabrol ».**

Tél : 04.66.30.09.93. ouvert mardi de 10h-12h et 16h-18h, mercredi de 14h-18h, vendredi de 16h-18h ; samedi de 9h-12h.

✚ **Pharmacie :** Tél: 04.66.86.18.87.

✚ **Poste de Cendras :** Tél: 04.66.30.20.17. ; horaires :lundi, mardi et mercredi de 8h30 à 12h –jeudi de 8h30 à 11h et de 14h à 17h –vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

✚ **Résidence l'Euzière :** Tél : 04.66.56.37.37.

✚ **Syndicat Mixte des Hautes Vallées Cévenoles :** Tél: 04.66.30.14.56.

✚ **Société HLM « Un Toit Pour Tous ».** 829, Montée des Lauriers. 30100 Alès. Tél: 04.66.86.88.54.

✚ **Société HLM « Néolia ».** Immeuble Square Portal. 19, rue de la Clède. La Grand'Combe. Tél: 04.66.54.20.00.

✚ **Taxis de Cendras.** Mme Reverger : 06.98.40.68.86 ou MOTAXI : 06.51.11.15.48.

Pole Santé de Cendras (Impasse du Clocher)

◆ **Cabinet d'infirmières :** Moisset-Machon Catherine, Emilie Ruiz, Florence Jakovenko, Muriel Mazon -Tél: 04.66.30.28.46.

Permanence au cabinet le lundi matin avec et sans rendez-vous. Soins et prises de sang sur rendez-vous les autres jours de la semaine.

◆ **Docteur Moussant Jean-Michel :**

Tel: 04.66.43.08.76. Consultations le matin de 9 h à 12 h du lundi au samedi. L'après-midi de 15h à 18h30 les lundis, mercredis.

◆ **Docteur Gourdon Christine :** Consultations sans rendez-vous lundi et mercredi de 9h30 à 11h30 Tél. : 04.34.24.22.09.

◆ **Infirmière: Saint Germes Erell :** Tél : 06.20.93.81.55

◆ **Kinésithérapeute :** Roussel Florence, Tél: 04.66.30.92.52.